



NOTIFICATION DES EXIGENCES MREL POUR 2026

COMMUNIQUE DE PRESSE

Paris, le 5 mai 2026

Le Groupe BNP Paribas a reçu la notification de l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution (ACPR), mettant en œuvre la décision du Conseil de Résolution Unique, des exigences actualisées de *Minimum Requirement for Own Funds and Eligible Liabilities* (MREL) applicables à partir de cette date.

L'exigence actualisée de MREL total s'élève désormais à 22,32% auquel s'ajoute le CBR¹, des actifs pondérés du Groupe et à 5,91% des expositions de levier du Groupe.

S'agissant de la contrainte de subordination, l'exigence applicable pour le Groupe BNP Paribas s'élève respectivement à 13,50% auquel s'ajoute le CBR¹, des actifs pondérés du Groupe et à 5,63% des expositions de levier du Groupe.

Le Groupe BNP Paribas affiche au 31 mars 2026 des niveaux de MREL bien supérieurs aux exigences actualisées avec un ratio de MREL total de 29,7% sur la base des actifs pondérés du Groupe et un ratio de MREL subordonné du Groupe de 26,6% sur la même base. Ces ratios étaient respectivement de 8,7% et de 7,8% des expositions de levier du Groupe au 31 mars 2026.

A propos de BNP Paribas

Leader européen des services bancaires et financiers, BNP Paribas est présent dans 64 pays et territoires et rassemble plus de 180 000 collaborateurs, dont plus de 146 000 en Europe. Les activités du Groupe sont structurées autour de trois grands pôles opérationnels : Commercial, Personal Banking & Services pour l'ensemble des banques commerciales et plusieurs métiers spécialisés ; Investment & Protection Services pour les solutions d'épargne, d'investissement et de protection ; et Corporate & Institutional Banking, une passerelle entre les entreprises et les institutionnels. Fort d'un solide modèle diversifié et intégré, le Groupe accompagne l'ensemble de ses clients (particuliers, entrepreneurs, PME, grandes entreprises et institutionnels) pour les aider à réaliser leurs projets en leur proposant des services de financement, d'investissement, d'épargne ou de protection. Le Groupe est historiquement implanté sur quatre marchés dans la zone euro : la France, l'Italie, la Belgique et le Luxembourg. Acteur bancaire international de premier plan, le Groupe dispose de plateformes et de métiers leaders en Europe, d'une forte présence dans la zone Amériques, ainsi que d'un dispositif solide et en forte croissance en Asie-Pacifique. BNP Paribas met en œuvre dans l'ensemble de ses activités une démarche de Responsabilité Sociale et Environnementale lui permettant de contribuer à la construction d'un futur durable, tout en assurant la performance et la stabilité du Groupe.

Contact presse

Hacina Habchi – hacina.habchi@bnpparibas.com – +33 7 61 97 65 20

¹ *Combined Buffer Requirement* : exigence de coussin combiné de 4,87% au 31 mars 2026